

barème d'honoraire de l'agence CENTURY21 LE MOURILLON (1er juillet 2025)

Prix de vente	honoraires HT	TVA (20%) En pourcentage	Honoraires TTC
Jusqu'à 25 000€	2 500 €	500 €	3 000 €
de 25 001€ à 100 000€	666,67 €	1 333,33 €	8 000 €
de 100 001€ à 170 000€	6,25%	1,25%	7,55%
de 170 001€ à 300 000€	5,41%	1,09%	6,50%
de 300 001€ à 330 000€	5,00%	1,00%	6,00%
de 330 001€ à 430 000€	4,58%	0,92%	5,50%
de 430 001€ à 963 000€	4,16%	0,84%	5,00%
Au-delà de 963 001€	3,75%	0,75%	4,50%
Avis de valeur = 375€ HT soit 450€ TTC (avec TVA en vigueur = 20%)			

Honoraires location (TVA applicable 20%)

HABITATION : Application de la loi ALUR et du décret n°2014-890 du 01/08/2014 - Zone tendue

A la charge du locataire et du propriétaire

10 € TTC par m² de surface habitable du logement loué : Visites, constitution du dossier, rédaction du bail

3€ TTC par m² de surface habitable du logement loué : état des lieux



Achat – Vente SAS au capital de 9 900 € - 910 101 856 R.C.S. Ville TOULON - Carte Professionnelle :
Transaction n° 83052022000000007 délivrée
par la Préfecture TOULON - Garantie : GALIAN, 89 rue de la boetie PARIS - Transactions avec réception de fonds
fonds - Banque : Caisse d'épargne - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendant

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.